

NCIALE

1900

né un Bureau de Commis-  
les fonctions consistent à  
s valeurs liquides pour un  
nes.  
es actionnaires, lors de sa  
directeurs.

ion

LAPORTE

2e Vice-président  
M. S.-J.-B. ROLLAND

Censeurs

EAU

Québec

s-Censeurs

AUDE

al

PEDITEURS

DE

CRÈME

ons besoin de crème pour  
au département de beurre,  
uts prix payés. Paiements  
ires.

GROVE LIMITED,

Colborne, Montréal Qué.

leur

city

ù  
ssaire

i condi-  
'ndom-

de plu-  
ne par

No 8,  
on supé-

Y

ited

t.

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Abonnement payable d'avance.

Canada—Excepté cité de Québec... \$1.00

CM de Québec et pays étrangers... \$1.50

Pour les Sociétaires de la Coopéra-  
tive Fédérée de Québec et de la  
Société des Jardiniers-Maraîchers... 75c

Tarif des annonces 15c. la ligne. Annonces  
classées 25 mots, 50 sous par insertion,  
plus un sous par mot additionnel au-dessus  
de 25 mots; minimum, 50 sous.

Pour abonnements et annonces écrire au  
"Bulletin de la Ferme", Limitée, 37, rue de  
la Couronne, (Édifice Guillemette) Québec.  
Case postale 129.—Tél. 2-4297.

# LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

37, DE LA COURONNE,  
QUÉBEC

ORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC  
et de la Société des Jardiniers-Maraîchers de la Province de Québec

REDACTION ET COLLABORATION

Cette revue est consacrée aux intérêts de  
la ferme et du foyer rural.

Elle est rédigée par un comité de techni-  
ciens et de praticiens agricoles, assistés  
de collaborateurs occasionnels et de corres-  
pondants de diverses institutions agricoles.  
Toute collaboration est soumise au contrôle  
du directeur.

La correspondance concernant la réda-  
ction doit être adressée au Directeur du "Bul-  
letin de la Ferme", Case postale 129,  
Québec.

Volume XVI—Henri Gagnon, Président

QUÉBEC, LE 3 MAI 1928

Frs. Fleury, Gérant—Numéro 18

## On récolte ce que l'on sème Une Oeuvre Patriotique

Quelques endroits des environs de Québec ont encore été gratifiés samedi d'une petite giboulée. Espérons que ce sera la dernière, et que les chauds rayons du soleil de mai auront tôt fait de débarrasser les champs des derniers vestiges de l'hiver.

Et le temps sera alors arrivé de donner à la terre les façons culturales printanières.

Puis viendra le moment de lui confier le grain prometteur de la récolte future.

Nous ne reviendrons pas ici sur la nécessité de ne confier à la terre que du grain de première qualité, et autant que possible de la semence certifiée. Nous avons déjà publié maints articles sur ce sujet, et nous craignons d'ennuyer le lecteur. Qu'il nous suffise pour aujourd'hui de rappeler le vieux proverbe toujours vrai: on ne récolte que ce que l'on a semé.

Pour obtenir le meilleur résultat possible, deux choses sont nécessaires, indispensables: un bon terrain et une bonne semence. Il faut donc tout d'abord ne pas ménager sa peine pour bien préparer la terre avant de lui confier la semence. Tout le monde connaît la parabole du semeur. Si bonne soit la semence, si le terrain est inférieur et mal préparé, vous n'aurez qu'une pauvre récolte.

A l'œuvre donc avec courage, en demandant au bon Dieu de faire fructifier nos pénibles travaux. Faisons bien notre part, et la Providence, toujours bonne mère, fera le reste.

N'avez-vous jamais pensé au mystère qui se cache dans chaque grain de blé confié au sillon? C'est la vie de l'humanité qui s'y élabore. Avant de le jeter en terre, relisez l'hymne au grain de blé que le chanoine Coubé chantait dans les pages du *Bulletin de la Ferme* le 14 mai 1925, et vous le révèrerez, et de votre cœur montera un cantique de reconnaissance et d'amour au Créateur, qui, dans le grain de blé, donne au corps la subsistance et à l'âme la vie surnaturelle: le pain et l'hostie.

\* \* \*

Nous croyons opportun de rappeler ici le conseil que donnait dans le *Bulletin de la Ferme*, il y a quelque temps, l'entomologiste provincial M. Maheux, pour nous prémunir contre la pyrale, ce dangereux insecte qui menace de détruire toute culture de blé-d'Inde en notre province, après avoir dévasté l'Ontario et le pays voisin.

On sait que la larve de la pyrale du maïs se loge dans la tige du blé-d'Inde. Monsieur Maheux conseille en conséquence, et avec beaucoup de raison, de voir à en détruire tous les vestiges avant juin, époque à laquelle la pyrale se transforme en papillon pour la ponte de nouveaux œufs.

Il importe donc de détruire le reste des tiges qui n'ont pas été récoltées, qui pourraient être restées sur le champ.

Il ne vous servirait cependant de rien de faire ce travail destructif si votre voisin n'en faisait autant. Votre champ serait-il complètement purgé de ce néfaste insecte qu'il serait vite infesté de nouveau par l'émigration qui viendrait de chez le voisin. Le papillon de la pyrale du blé-d'Inde ne connaît ni borne ni clôture. Il dépose ses œufs partout où il rencontre des tiges de blé-d'Inde. Seul un travail d'ensemble pourra donc nous délivrer de cette peste.

A l'œuvre donc, et que pas une tige ne reste sur le champ. C'est à ce prix, et à ce prix seulement, que nous pourrions nous débarrasser de ce redoutable ennemi.

Les grains de semence, ce sont les promesses des moissons futures. C'est le pain de demain. C'est la force et l'activité de la race en puissance. Il n'est donc pas étonnant que les autorités religieuses et civiles aient constamment étendu leur sollicitude sur ce principe de la vie. L'Eglise, comme l'on sait, a institué des cérémonies spéciales pendant lesquelles, chaque année, elle bénit les grains qui, au printemps quand la terre sera prête, seront jetés dans cette terre suffisamment rechauffée et qui ne tardera pas à s'ouvrir pour l'éclosion. De son côté, l'Etat a fondé des sociétés, des expositions, des concours dans le but de continuellement augmenter la quantité et d'améliorer la qualité des grains de semence qui sont, en définitive, la base de notre richesse nationale.

C'est pourquoi il est du devoir et dans l'intérêt intime des populations rurales d'encourager ces expositions de grains de semence que le gouvernement organise depuis une quinzaine d'années, au cours de l'hiver, et auxquelles il convie toute la classe agricole du pays. D'autant plus que ces manifestations ont été couronnées, jusqu'à présent, des plus beaux résultats.

Le gouvernement provincial a prévu tout le bien qui pouvait découler de la sélection scientifique des grains de semence. Aussi, a-t-il voulu en faire l'un des articles essentiels de sa politique d'agriculture. Il y a quelques années, il fondait une vaste société coopérative dont l'objet était de fournir aux cultivateurs les graines de céréales de qualité supérieure. Le succès n'a pas tardé à récompenser cette initiative. La Société, d'année en année, a étendu son territoire d'opérations, non seulement, dans la province de Québec mais jusque dans l'Ontario où elle livre, chaque année, des milliers de minots de grains enregistrés. De sorte que cette Société Coopérative des Producteurs de Grains de Semence de Sainte-Rosalie est désormais une institution qui continue à augmenter la prospérité de notre classe agricole et a attiré même l'attention des provinces-sœurs.

En effet, les grains de semence de Sainte-Rosalie ont aujourd'hui une réputation qui provoque une demande particulière. Ils sont de tout premier

choix, à tel point que l'on a dû les décorer de marques de commerce spéciales qui leur font une place à part sur le marché mondial de grains. Les "Rosalie" et la "Reine" signifient, en effet, pureté.

Mais ce n'est pas seulement en instituant cette bienfaisante société coopérative que le Ministère de l'Agriculture a démontré l'attention particulière qu'il voulait incessamment porter à la sélection des grains de semence. Il a organisé aussi les expositions et les concours. Pendant les mois de janvier et de février, il tient, par l'intermédiaire des sociétés d'agriculture, plus de soixante-quinze expositions locales de grains de semence auxquelles prennent part une moyenne de 7,000 à 8,000 concurrents. Des conférences y sont données par des experts qui engagent surtout les cultivateurs à surveiller davantage la préparation de leurs semences par le moyen de criblage répétés et à s'efforcer de faire un choix judicieux des variétés qu'on leur recommande. Enfin, le Département de l'Agriculture accorde des prix pour une moyenne de \$2,000 par année à ceux qui participent à ces expositions.

Chaque année, aussi, l'activité de ce côté est couronnée de beaux succès. Il suffit de visiter l'une de ces expositions de grains de semence et, en particulier, celle qu'organise le gouvernement lui-même par le ministère de la Société Coopérative de Sainte-Rosalie. On compte là près de mille exhibits de toute beauté.

La culture des céréales dans la province de Québec constitue à elle seule une partie si importante de notre production agricole qu'elle mérite assurément une attention plus qu'ordinaire. D'autre part, mais dans le même ordre d'idée, la destruction des mauvaises herbes, par le moyen de la sélection des grains, est un problème que tous cherchent à résoudre de la manière la plus économique possible. En fournissant aux cultivateurs une semence pure au point de vue de l'espèce et de la variété, vigoureuse, exempte du "senevé" des mauvaises herbes, le gouvernement éclaire la question en même temps qu'il accomplit une œuvre hautement patriotique et que la province entière doit apprécier.—L'Etoile du Nord.

D'après les évaluations officielles, la fortune publique du pays aurait passé, de 22 milliards de dollars en 1921, à 25 milliards  $\frac{1}{2}$  en 1925; elle aurait donc augmenté d'environ 3 milliards et demi en quatre ans. Elle se répartit à \$2,770 par habitant.

La province la plus riche serait l'Ontario, dont la fortune excéderait 9 milliards; viennent ensuite: le Québec, 6 milliards; la Saskatchewan, 2,870 millions; l'Alberta, 2,086 millions; la Colombie Britannique, 1,983 millions; le Manitoba, 1,839 millions; la Nouvelle-Ecosse, 789 millions; le Nouveau-Brunswick, 643 millions; l'Île du Prince-Edouard, 139 millions.

3

3

3